

MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-ZOTIQUE



Formulaire d'inscription

12 décembre 2021, 10 h à 16 h

Gymnase de l'école Les Orioles et à la salle communautaire



Emplacement

- Sites :
 - o Gymnase de l'école des Orioles – 20 avenue des Maîtres
 - o Salle communautaire – 1250, rue principale
 - o Extérieur entre les deux sites
- Le gymnase devra être complet pour l'ouverture du 2^e site

Kiosques

- Le coût de location est de 25 \$/kiosque ou gratuit à l'extérieur;
- L'espace alloué par kiosque est de 8' de large et 8' de profondeur;
- Une table rectangulaire de 6' est fournie à chaque kiosque;
- Les espaces sont attribués par le comité organisateur, vous ne pouvez prendre la décision de changer votre emplacement;
- Vous ne devez pas empiéter sur le kiosque voisin;
- Aucun affichage sur les murs ne sera permis;

Inscriptions

- L'inscription et le paiement doivent être remis avant le *30 septembre 2021*;
- Les formulaires reçus après le 30 septembre seront analysés et acceptés selon les disponibilités;
- Les chèques doivent être émis à : Municipalité de Saint-Zotique;
- Vous devez nous inclure une photo de vos produits à l'envoi de votre formulaire;
- Faites parvenir le formulaire dûment rempli et le paiement à :
regisseur@st-zotique.com ou Service des loisirs 1250, rue Principale, Saint-Zotique, Québec J0P 1Z0

Règlements

- Vous devez occuper votre kiosque pour la durée de l'exposition, soit de 10 h à 16h. Il est interdit de quitter ou d'emballer votre matériel avant la fin;
- Vous êtes responsable de votre installation et de votre inventaire, vous devez aussi assurer une présence à votre kiosque pour la durée de l'évènement;

Évènement

- L'arrivée des exposants se fera entre 8 h et 9 h 30;
- Votre kiosque doit être prêt pour 10 h, à l'ouverture des portes;

Mesures sanitaires

- La distanciation de 1 m doit être respectée;
- Le port du masque est obligatoire;
- Vous devrez présenter votre passeport vaccinal, incluant une preuve d'identité avec photo, conformément aux directives gouvernementales;
- Ces mesures peuvent changer selon les directives de la Santé Publique.

La Municipalité de Saint-Zotique ne peut être tenue responsable des vols, bris, détériorations ou tout autre incident pendant l'exposition.

Nom et prénom de la personne responsable : _____

Nom de l'entreprise (S'il y a lieu) _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Discipline/Produits offerts : _____

Besoin/demande spéciale : _____

J'accepte les termes cités ci-haut mentionnés

Signature : _____ Date : _____



**Les kiosques retenus seront contactés en début octobre 2021.*

POUR PLUS D'INFORMATION – COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DES LOISIRS 450 267-9335, poste 4